

5 février 2021
Français
Original : anglais

**Groupe d'expert des Nations Unies
pour les noms géographiques
Session de 2021**

Session virtuelle, 3-7 mai 2021

Point 4 a) de l'ordre du jour provisoire*

**Rapports : documents établis par les gouvernements
sur la situation dans leur pays et l'état d'avancement
des travaux de normalisation des noms géographiques**

Rapport de la Pologne pour la période 2019-2021

Résumé**

Le rapport de la Pologne rend compte des progrès accomplis concernant les questions relatives aux noms géographiques depuis la session de 2019 du nouveau Groupe d'experts chargé de la normalisation des noms géographiques, qui s'est tenue du 29 avril au 3 mai 2019.

Organismes nationaux de toponymie

En Pologne, deux commissions sont chargées de la normalisation des noms géographiques. La Commission des noms de localités et des objets physiographiques, qui relève du Ministère de l'intérieur et de l'administration, établit les noms utilisés à l'intérieur du territoire polonais. La Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne, quant à elle, est rattachée à la Direction du service cartographique et chargée notamment de normaliser les exonymes polonais. Elle représente la Pologne auprès du Groupe d'experts et participe à des conférences et réunions internationales sur les noms géographiques.

Nomenclature nationale

La plus récente édition de la nomenclature nationale polonaise, soit la liste des noms officiels de localités et de leurs subdivisions, contient 102 875 entrées et a été publiée en décembre 2019. Les modifications apportées aux noms inscrits sont

* GEGN.2/2021/1.

** Le rapport complet (GEGN.2/2021/14/CRP.14) a été établi par Maciej Zych, membre de la Commission de normalisation des noms géographiques extérieurs à la République de Pologne. Il pourra être consulté, uniquement dans la langue de l'original, à l'adresse suivante : https://unstats.un.org/unsd/ungegn/sessions/2nd_session_2021/.



publiées chaque année au *Journal officiel* et entrent en vigueur au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Régions multilingues

La loi du 6 janvier 2005 relative aux minorités nationales et ethniques et aux langues régionales autorise l'emploi de noms traditionnels dans une langue minoritaire comme noms complémentaires. Depuis 2005, des noms de langue biélorusse, allemande, cachoube, lemko et lituanienne ont été ajoutés pour 1 252 localités.

Exonymes

La deuxième édition de la liste d'exonymes polonais, soit la liste officielle des noms utilisés en polonais pour désigner des objets géographiques du monde, a été publiée à la fin de 2019. Elle comprend les noms en polonais de 13 599 objets géographiques situés hors des frontières du pays.

Fichiers de données toponymiques

L'office central de géodésie et de cartographie, qui relève de la Direction du service cartographique, est chargé de tenir le répertoire toponymique national. Ce répertoire contient actuellement environ 256 000 noms.

Noms de pays

La cinquième édition de la liste officielle des noms de pays et de territoires non autonomes a été publiée à la fin de l'année 2019. Les noms des pays, des territoires et de leurs capitales figurant dans la liste ont été approuvés par le Ministère polonais des affaires étrangères.
